

Cinquante-cinq millions d'habitants

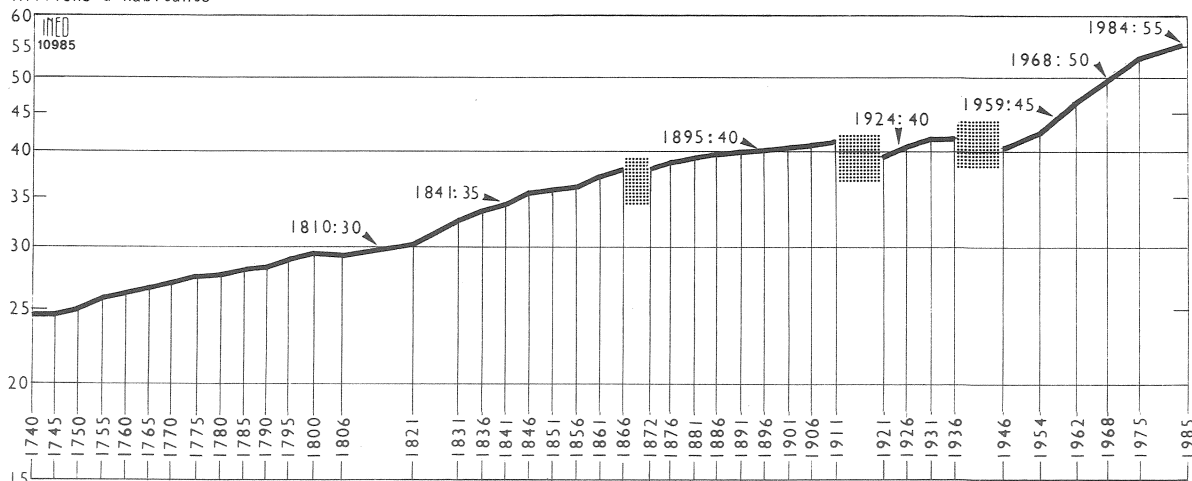
AU vu des résultats du recensement de 1982, des statistiques de naissances et décès survenus depuis et d'une évaluation des migrations extérieures, l'INSEE vient d'estimer la population de la France métropolitaine, au 1^{er} janvier 1985, à 55 061 000 habitants (1). L'estimation au 1^{er} janvier 1984 étant de 54 832 000, la France aurait ainsi franchi, vers la fin de septembre 1984, le cap des 55 millions d'habitants. Par-delà leur aspect anecdotique, les nombres ronds, faciles à retenir, et qui frappent l'imagination, ont des vertus de simplicité.

Un retour en arrière pour commencer. Grâce au dépouillement de registres paroissiaux, on peut situer à 1779 l'époque où la France, sur le territoire actuel, avait 27,5 millions d'habitants, soit la moitié de 55 actuels. Il lui a donc fallu 205 ans pour doubler sa population ; le taux de croissance moyen, sur l'ensemble de la période, est de 0,34 % par an. Mais la croissance a été très inégale selon les périodes (graphique 1). En s'en tenant aux variations absolues, il avait fallu 31 ans, puis 54 pour passer, au XIX^e siècle, de 30 à 35, puis de 35 à 40 millions d'habitants. Ce

chiffre de 40 millions, qui ne fut d'ailleurs effectivement atteint qu'en 1924, après le retour de l'Alsace et de la Moselle, symbolisa longtemps la population de la France : une célèbre émission radiophonique, de Jean Nohain, s'appelait après la Deuxième Guerre, « *Quarante millions de Français* » (2). La vive croissance après la guerre, pendant les « Trente Glorieuses », ont fait franchir le cap des 45 millions en 1959, puis neuf ans plus tard – rapatriement des Français d'Algérie aidant – celui des 50 millions, en 1968. Il a fallu, cette fois, seize ans pour passer de 50 à 55 millions : jusqu'en 1973, il suffisait d'à peine deux ans pour « gagner » un million d'habitants ; depuis, il en faut presque quatre. Quant à la possibilité d'atteindre jamais 60 millions d'habitants, elle est fort douteuse : en raison de la faible fécondité, et des faibles perspectives d'immigration, la population de la France devrait culminer, d'ici une quinzaine d'années, puis décroître lentement, avant d'avoir atteint ce chiffre. Il faudrait

(2) Rappelons que le nombre de Français est un peu inférieur à celui des habitants de la France métropolitaine : il y a plus d'étrangers en France (3,7 millions en 1982) que de Français résidant dans les DOM et les TOM (1,5 million) ou à l'étranger (1,5 million ?).

Millions d'habitants



Graphique 1. Population de la France métropolitaine, sur le territoire actuel (1740-1985)

Source : Marcel Croze : « Tableaux démographiques et sociaux », INED-INSEE, p. 3 et 4.

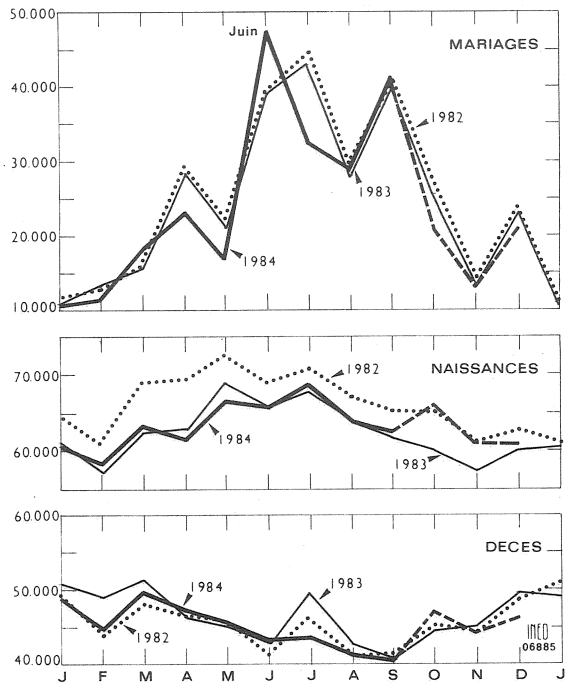
une sensible reprise de la fécondité, ou des flux d'immigration importants, ou les deux, pour qu'il soit un jour dépassé.

55 millions d'habitants est un nombre rond pour une autre raison : du fait de sa superficie, habituellement évaluée à 550 000 km² (3), la France, avec 100 habitants au km², passe dans la catégorie des pays dont la densité est « à trois chiffres ». A ce niveau, la France se distingue à la fois des pays nettement moins denses, comme l'URSS (12), les Etats-Unis (25) ou le Mexique (38), et de ses voisins, qui le sont nettement plus : Allemagne fédérale (247), Italie (287), Royaume-Uni (230), sans parler du Japon (320) ou de l'Inde (222). Au voisinage de la France on trouve par exemple la Chine (109) et le Nigeria (91). La densité moyenne ne dit rien, il est vrai, de la répartition de la population sur le territoire. En France même, la densité dépasse 200 hab./km² dans deux régions : l'Île-de-France (839) et le Nord-Pas-de-Calais (317) ; elle est inférieure à 50 dans deux régions aussi : la Corse (28) et le Limousin (44).

Dernier nombre rond : le chiffre annuel des décès est voisin de 550 000 ; le taux de mortalité est donc de l'ordre de 10 p. 1 000 habitants. En 1984, pour la première fois, il est même tombé un peu en dessous (545 000 décès ; 9,9 p. 1000). Ce taux minimal correspond à une espérance de vie maximale, que l'INSEE estime à 71,2 ans pour les hommes et 79,3 ans pour les femmes, valeurs qui, pour chaque sexe, dépassent de plus d'un an celles observées cinq ans auparavant, en 1979. Ce résultat, confirmé par une mortalité infantile également minimale (8 p. 1000 naissances vivantes), est d'autant plus satisfaisant qu'il succède à des chiffres de 1983 médiocres cette année-là en janvier-février (grippe) et en juillet (graphique 2).

La nuptialité bat également des records, mais dans le sens d'une crise : 285 000 mariages, ce chiffre est si faible qu'il faut remonter à la période 1935-1944 pour trouver des valeurs

(3) Cf. « Densité 100 ? » *Population et sociétés*, n° 168, avril 1983.



Graphique 2. Évolution mensuelle du nombre de mariages, naissances, décès, 1982, 1983, 1984.

Source : INSEE (pour oct. nov. déc. 1984 : estimations)

inférieures. Le résultat est encore plus faible si l'on rapporte les mariages à la population : le *taux de nuptialité* (5,2 mariages pour 1 000 habitants) n'a jamais été inférieur en temps de paix ; les seules années où il le fut sont celles de 1914 à 1918, et l'année 1940. Et c'est encore moins si, en faisant abstraction des remariages, on rapporte les mariages à la population en âge de se marier : au rythme actuel, 45 % des hommes et 42 % des femmes quinquagénaires resteraient célibataires, alors que dans la population réelle de cet âge, il n'y en a encore qu'environ 10 % et 7 %.

Face à cette forte baisse de la nuptialité, la légère remontée de la natalité observée en 1984, et plus précisément au 4^e trimestre 1984 (graphique 2), est quelque peu paradoxale : le

RÉÉVALUATION DE LA POPULATION ET DU SOLDE MIGRATOIRE

On se souvient que l'INSEE, faute d'informations suffisamment fiables, avait provisoirement tenu pour nul, de 1976 à 1982, le solde migratoire, dont on savait qu'il était certes positif, mais bien plus faible que dans la période antérieure. Du coup, il n'était pas étonnant, comme on l'a dit l'an dernier (*Pop. Soc.*, n° 178), que l'estimation de la population fondée sur le recensement de 1975 ait été légèrement inférieure au résultat du recensement de 1982. L'écart, rappelons-le, représentait 210 000 personnes au 1^{er} janvier 1983 (+ 0,4 %) : « L'immigration autorisée pendant la période ayant eu un caractère familial plutôt qu'économique, ce « supplément » porte surtout sur la population féminine ».

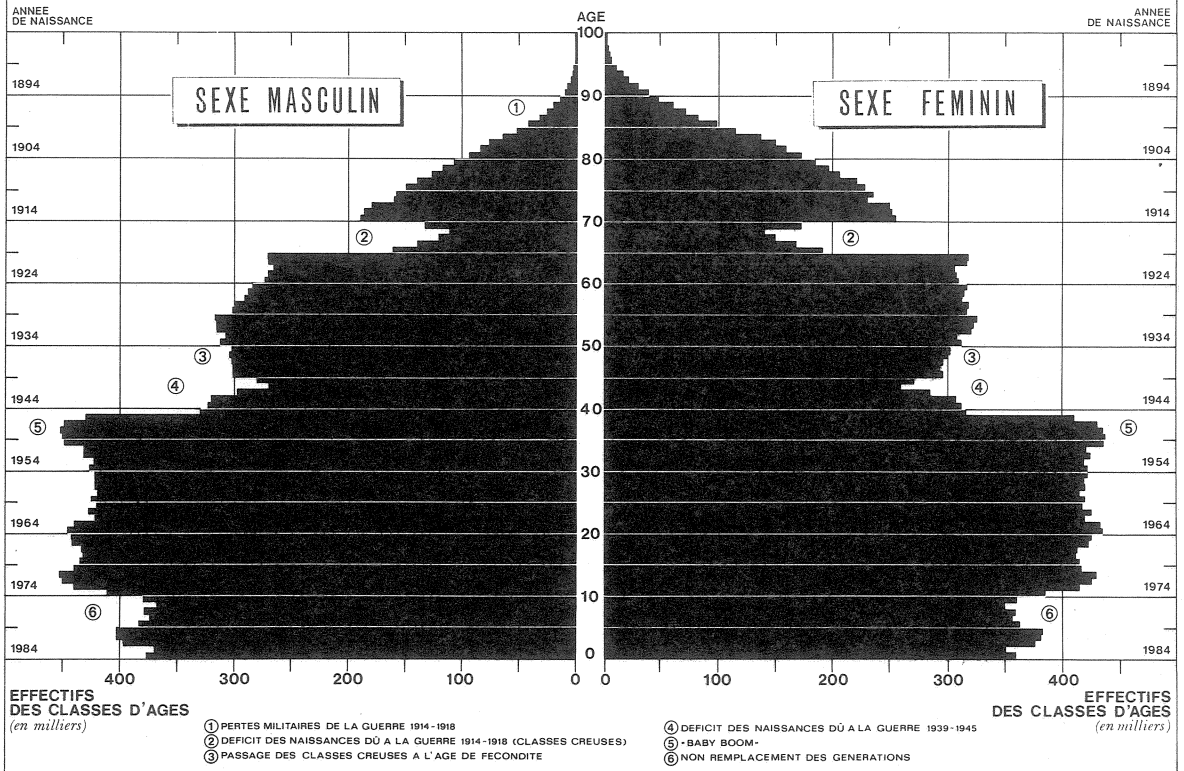
Tenant compte des informations disponibles sur les personnes entrées en France depuis 1975, l'INSEE a pu publier :

- une estimation révisée du solde migratoire annuel depuis 1975 (tableau 1) : le solde migratoire sur les dix années 1975-1984 (+ 336 000) est inférieur à celui encore observé dans les trois années 1971-1973 (+ 352 000),
- et des chiffres révisés de la population par sexes et âges au 1^{er} janvier des années 1976 à 1984 (1), et des bilans démographiques annuels. Augmentant légèrement la population, cette révision a eu pour effet de réduire légèrement les taux où celle-ci figure au dénominateur. Par exemple, la fécondité pour 1983, qu'on avait estimée à 1,82 enfant par femme, s'est trouvée ramenée à 1,79.

(1) Réévaluation de la population. Bulletin mensuel de statistique, INSEE, janvier 1985, p. 90 à 95.

POPULATION DE LA FRANCE

EVALUATION AU 1^{er} JANVIER 1985



Graphique 3. Pyramide des âges de la France au 1^{er} janvier 1985

Tableau 1. — France. Indicateurs démographiques 1979-1984

	1979	1980	1981	1982	1983	1984 Estimation
Naissances (m)	757	800	806	797	749	760
Décès (m)	542	547	555	543	559	545
Excédent naturel (m)	+ 215	+ 253	+ 251	+ 254	+ 190	+ 215
Solde migratoire (m)	+ 35	+ 44	+ 56	+ 37	+ 16	+ 14
Variation totale (m)	+ 250	+ 297	+ 307	+ 291	+ 206	+ 229
Taux de natalité (t)	14,1	14,9	14,9	14,6	13,7	13,8
Taux de mortalité (t)	10,1	10,2	10,2	10,0	10,2	9,9
Taux de mortalité infantile (r)	10,1	10,0	9,7	9,5	8,9	8,0
Indice de fécondité (e)	1,85	1,94	1,94	1,91	1,79	1,81
Taux brut de reproduction (f)	0,90	0,95	0,95	0,93	0,87	0,88
Taux net de reproduction (f)	0,88	0,93	0,93	0,91	0,85	0,86
Mariages (m)	340	334	315	312	300	285
Taux de nuptialité (t)	6,4	6,2	5,8	5,7	5,5	5,2
Population (1) (m)	53 731	54 028	54 335	54 626	54 832	55 061
Moins de 20 ans (1) %	30,6	30,3	30,0	29,8	29,4	29,1
65 ans ou plus (1) %	14,0	13,8	13,5	13,2	12,9	12,8

(m) : milliers
 (t) : taux pour 1 000 habitants
 (r) : taux pour 1 000 naissances

(e) : enfants pour une femme
 (f) : fille pour une femme

(1) en fin d'année.

Source : INSEE (voir note (1) du texte).

rapport naissances/mariages, qu'on utilisait au XVIII^e siècle comme indice de la fécondité, s'élève en 1984 à 2,67 naissances par mariage (760/285), ce qui doit également être un « record » ! Bien évidemment, ce calcul n'a pas grand sens, pour deux raisons :

d'une part, la proportion de naissances hors mariage s'est accrue considérablement ;

et d'autre part, les naissances légitimes surviennent au sein de mariages conclus antérieurement, à une époque où leur nombre annuel était nettement supérieur au nombre actuel (4). Mais il a le mérite de montrer le choix qui se présente : ou bien le nombre de mariages remontera, ou bien le nombre de naissances s'abaissera, ou bien on tendra vers une proportion considérable et inédite de naissances hors mariage.

Le léger progrès de la natalité correspond à une légère remontée de la fécondité : 1,79 enfant par femme en 1983, 1,81 en 1984. On observe simultanément un retard et un resserrement des âges de fécondité : les chiffres publiés par l'INSEE permettent de comparer, à sept ans de distance, les années 1975 et 1982 où les taux de fécondité furent globalement très proches, voisins de 1,92 enfant par femme (tableau 2) : dans les deux groupes d'âges centraux, de 25 à 34 ans, la fécondité augmente ; elle diminue pour les plus jeunes et plus âgées ; la fécondité de ces deux groupes, qui représentait 50,4 % de la fécondité « du moment » en 1975, en fait 57,7 % en 1982. Le groupe 20-24 ans perd sa prééminence au profit du groupe 25-29 ans.

Relativement peu de décès, relativement peu de

(4) Quelques naissances légitimes peuvent également survenir au sein de mariages conclus à l'étranger, n'apparaissant pas dans les statistiques françaises.

Tableau 2. — Somme des taux de fécondité par groupe d'âge, pour 100 femmes, 1975 et 1982

Groupe d'âge de la mère	1975	1982	Variation %
14-19 ans	12,7	7,7	- 29,5
20-24 ans	63,8	56,8	- 10,9
25-29 ans	63,5	71,9	+ 13,2
30-34 ans	33,5	38,5	+ 14,9
35-39 ans	14,7	13,3	- 9,7
40 ans et plus	4,5	3,1	- 31,0
Total (indice de fécondité)	192,7	191,3	- 0,7 %

naissances, la population de la France ne peut que vieillir : les proportions de jeunes de 0 à 14 ans (21,3 %) ou de 0 à 19 ans (29,1 %) tombent à des niveaux jamais observés. Le nombre de jeunes gens ayant eu 20 ans en 1984 étant de 881 000, il aurait fallu un nombre égal de naissances pour que simplement le nombre de jeunes de 0 à 19 ans reste constant. Encore cela n'aurait pas suffi à en maintenir la proportion, dans une population qui croît encore légèrement. Lorsque les générations moins nombreuses nées à partir de 1973 parviendront aux âges de 15 à 20 ans, ces proportions se stabiliseront, à des niveaux inférieurs aux valeurs actuelles.

Du fait de la montée en âge des « classes creuses » nées pendant la guerre de 1914, la proportion des personnes de « 65 ans ou plus » a encore légèrement décrû et n'est plus que de 12,8 %, contre un maximum historique de 14 % au 1^{er} janvier 1980. Mais les âges correspondant aux naissances antérieures à 1914 représentent une proportion croissante de la population (graphique 3) : une personne sur cent (1,2 % exactement) a désormais 85 ans ou plus.

Michel Louis LEVY

LA FÉCONDITÉ DES ÉTRANGERS

La fécondité des étrangers a fait l'objet, en 1984, de plusieurs mises au point :

— Dans le XIII^e Rapport sur la situation démographique de la France (INED, juin 1984, reproduit dans Population, juillet-octobre 1984, pages 665-705) ont été publiés deux tableaux (8 et 9) donnant des statistiques chronologiques pour les années 1975 à 1982 : la proportion des naissances légitimes de parents étrangers est passée de 10,8 % en 1975 à 12,3 % en 1982 ; celle des naissances, légitimes ou non, de mère étrangère de 10,2 % à 10,9 % ; entre 1975 et 1982, tandis que le nombre absolu de naissances augmentait de 7 %, celui des naissances de mère étrangère a augmenté de 20 %, sous l'effet d'un accroissement de 25 % de l'effectif de femmes étrangères d'âge fécond, dû plutôt à l'arrivée à ces âges de jeunes filles déjà présentes qu'à l'arrivée de nouvelles immigrantes, et partiellement compensé par une diminution de 5 % de la fécondité des étrangères (1).

● Dans un bulletin Premiers résultats (n° 21, juillet 1984), l'INSEE a publié deux tableaux sur la fécondité des étrangers, l'un par région, l'autre par

nationalité de la mère, relatifs à 1981-1982. Pour cette période, la fécondité était en France de 1,92 enfant par femme. Celle des Françaises était à peine inférieure : 1,84 ; celle des étrangères était certes nettement supérieure, 3,15 enfants par femme, mais la population étrangère est trop minoritaire pour modifier beaucoup la moyenne.

Par régions, la proportion de naissances de mères étrangères, 10,7 % pour la France entière, allait de 1,1 % (Bretagne) et 1,9 % (Pays de la Loire) à 14,9 % (Rhône-Alpes) et 21,2 % (Ile-de-France). Par nationalités, la fécondité était plus faible pour les femmes italiennes (1,74 enfant par femme), et espagnoles (1,77) que pour les Françaises (1,84). En revanche, elle était plus forte pour les Portugaises (2,17) et surtout les Algériennes (4,29), les Turques (5,05), les Tunisiennes (5,20), les Marocaines (5,23). Sur 801 000 enfants nés en 1981-1982 (moyenne annuelle), 21 000 avaient une mère algérienne, 17 000 une mère marocaine, 7 000 une mère tunisienne, 4 000 une mère turque.

(1) Voir Population, INED, 1, 1985, p. 131-154, (Michel Tribalat) et p. 117 (Gérard Calot).